

Relevé de décision du groupe de travail « ARTISANAT – COMMERCE – SERVICE -ESS»

Réunion du 24 mars 2015 17h00 à Meyrignac L'Eglise – Logement Passerelle

Participants

Présents :

- Viviane DANTONY, vice présidente en charge du développement économique – Communauté de communes Vézère Monédières
- Henri JAMMOT, président de la Communauté de communes Vézère Monédières
- Betty DESSINE, conseiller communautaire Tulle Agglo, déléguée SM Pays de Tulle
- Christine DUBECH, conseiller communautaire – Tulle Agglo
- Dominique RIQUET, Adjointe au maire Corrèze
- Eric BELLOUIN, Président SM Pays de Tulle
- Lucile BENESTEAU, déléguée communautaire- Communauté de communes des Monédières
- Marie Hélène BLANCHE, chambre de commerce et d'industrie de la Corrèze
- Jean-François ROBERT, secrétaire générale adjoint – chambre des métiers de la Corrèze
- Nathalie MAURIES, responsable développement économique – Tulle Agglo
- Sophie MIGNARD, chargée de mission – Interconsulaire de la Corrèze
- Sandrine BEAUBERT, chef de projet CyberCorrèze.
- Jean-Marie ROUILLET, Directeur Limousin Actif.
- Jean Pierre GOURDON, membre du conseil de développement du Pays de Tulle
- Valérie MARIN, chargée de mission économie sociale et solidaire- Conseil Général de la Corrèze
- Anaël GABERSEK, chargée du dispositif Canopée et dispositif local d'accompagnement de la Corrèze – Mission locale de Tulle
- Philippe d'HAUTEVILLE, La Cour des Arts
- Marion NEYRAT-DUSSON, animatrice Actions Economiques Territorialisées Pays de Tulle

Excusés :

- Eric LIONET, chef du service installation / transmission chambre d'Agriculture
- Jean-Marc CHIRIER, Association La Dordogne de Villages en barrages
- Anne-Laure AVIZOU, Chargée de mission Conseil Régional du Limousin
- Hélène LACASSAGNE, FAL 19

Rappel de l'ordre du jour

- Présentation de l'association résider pour entreprendre
- Première piste de travail sur la mise en œuvre de nouvelle forme d'ingénierie financière.
- Points sur les dossiers AET
- Proposition d'une méthodologie sur l'accompagnement à l'émergence de nouvelles activités
- Questions diverses

En introduction, le Président précise qu'une réponse a été adressée à Monsieur Jean-François Robert suite aux remarques qu'il a bien voulu formuler concernant le compte-rendu du dernier groupe de travail. Le Président en informe les participants : le groupe de travail est bien dans une démarche de co-construction, les remarques de chacun doivent être prises en compte. Le Pays ne remet en aucun cas en question la neutralité de l'accompagnement proposé par les chambres consulaires aux porteurs de projets.

Cette démarche de co-construction des projets signifie que les partenaires participants aux groupes seront à la fois aux côtés du Pays pour la mise en œuvre d'actions mais également porteurs de projets quand cela est pertinent.

1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION RESIDER POUR ENTREPRENDRE

Site internet : <http://www.resider-pour-entreprendre.com/>

Une co-présentation est faite par le Président d'Honneur et l'animatrice de l'association.

Cf. présentation jointe.

Mme et M Hautekeur sont venus témoigner en tant que résidents des logements passerelles. Ils ont un projet de création/reprise d'une librairie/café. Ils viennent du Nord.

Questions/échanges :

Combien de familles ont-été accueillies ? 10 dont 8 sont restées vivre en Limousin.

Les maisons sont-elles meublées ? Non.

A qui appartiennent les bâtiments ? Aujourd'hui à l'association par un bail emphytéotique.

Quel est le prix de location des maisons ? Environ 500 €.

L'association récupère-t-elle la TVA ? Non.

Quels sont les freins à l'installation pour les porteurs de projets ? L'éloignement géographique notamment, la solution des logements passerelles permet ce rapprochement. La location étant proposée pour 2 ans maximum, les porteurs de projet ont le temps de construire leur projet localement.

Comment se fait la sélection des futurs résidents ? Des critères et un dossier de sélection ont été établis avec les partenaires du projet : Conseil Régional et l'animatrice du Pôle Local d'accueil.

Montant de l'investissement global : 550 000 €. Le CRL (fonds Région et Massif Central) est intervenu sur la restauration d'une maison et de la grange à hauteur de 80% soit 200 000 €.

Le taux de remplissage est très satisfaisant et se fait notamment via le réseau « accueil » mis en place par le Conseil Régional et les actions type Explor'Actif qui existaient jusqu'à présent.

De nombreuses familles du Nord arrivent en Limousin et rencontrent des difficultés post-installation, elles connaissent une certaine précarité. Est-ce que cette solution temporaire d'hébergement pourrait leur être proposée à condition qu'il y ait un projet entrepreneurial ? A évoquer avec la Région.

2. PRESENTATION DE LA PLATEFORME DE FINANCEMENT PARTICIPATIF DU CG19

Présentation par Valérie Marin, chargée de mission économie sociale et solidaire- Conseil Général de la Corrèze.

Ce dispositif entrera en phase test en mai 2015.

Cf. présentation jointe.

Questions/échanges :

Cet accompagnement financier ne fait-il pas doublon avec les dispositifs existants ? Non au contraire il est innovant puisqu'il ne s'agit pas de financement public mais privé. De plus il s'agit d'une plateforme territorialisée, il en existe une seule en France portée par une CCI.

Pourquoi la pratique du prêt est-elle écartée ? Car elle est beaucoup plus complexe à mettre en œuvre et la société qui gère la plateforme n'est pas habilitée pour ces pratiques.

Pourquoi EDF est-il partenaire du projet aux côtés des acteurs/organismes de la création d'entreprises ? Monsieur Rouillet précise qu'EDF facilite la création d'entreprise par différentes actions : Le fonds agir pour l'emploi qui finance l'insertion par l'activité et l'emploi est un fonds alimenté par EDF.

La réussite du projet dépendra de la mobilisation des partenaires prescripteurs, qu'il s'agisse des acteurs de la création d'entreprise ou des territoires. Le plan de communication du dispositif sera travaillé avec les partenaires.

3. POINT SUR LES DOSSIERS AET

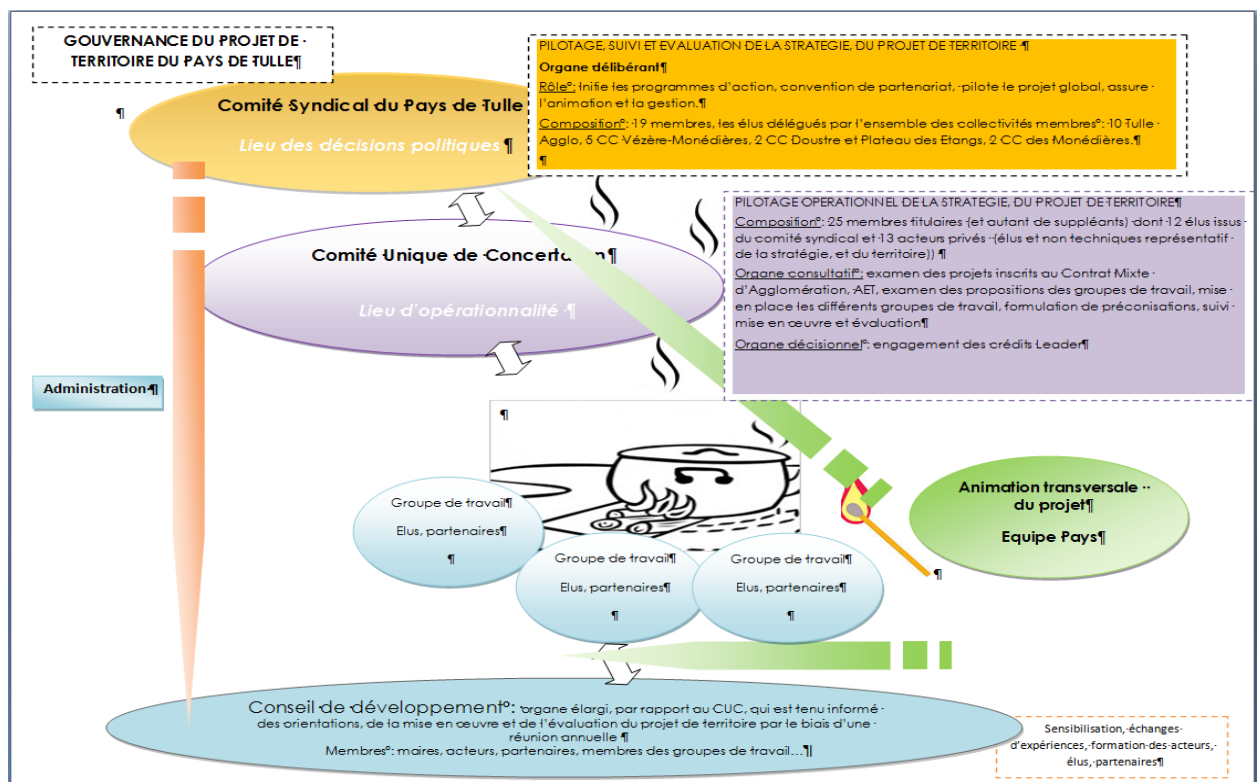
Présentation des dossiers AET par Marion Neyrat-Dusson.

4. PROPOSITION D'UNE METHODOLOGIE SUR L'ACCOMPAGNEMENT A L'EMERGENCE DE NOUVELLES ACTIVITES

Point reporté à la prochaine réunion.

5. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur D'Hauteville demande quelle articulation est pensée entre les groupes de travail et le CUC. Le Président précise qu'un point de compte-rendu des travaux des groupes est fait à chaque réunion du CUC, et rappelle la gouvernance mise en place :



Prochaine réunion et attendus

La prochaine réunion du groupe de travail est fixée au **Lundi 11 mai à 17h à L'Hôtel d'Entreprise Initio à Tulle.**

Ordre du jour prévisionnel :

- Présentation de la pépinière Impact et l'Hôtel d'entreprise Initio
- Proposition d'une méthodologie sur l'accompagnement à l'émergence de nouvelles activités.
- Point d'avancement de la plateforme de financement participatif
- Première piste de travail sur la mise en œuvre d'un magasin virtuel.